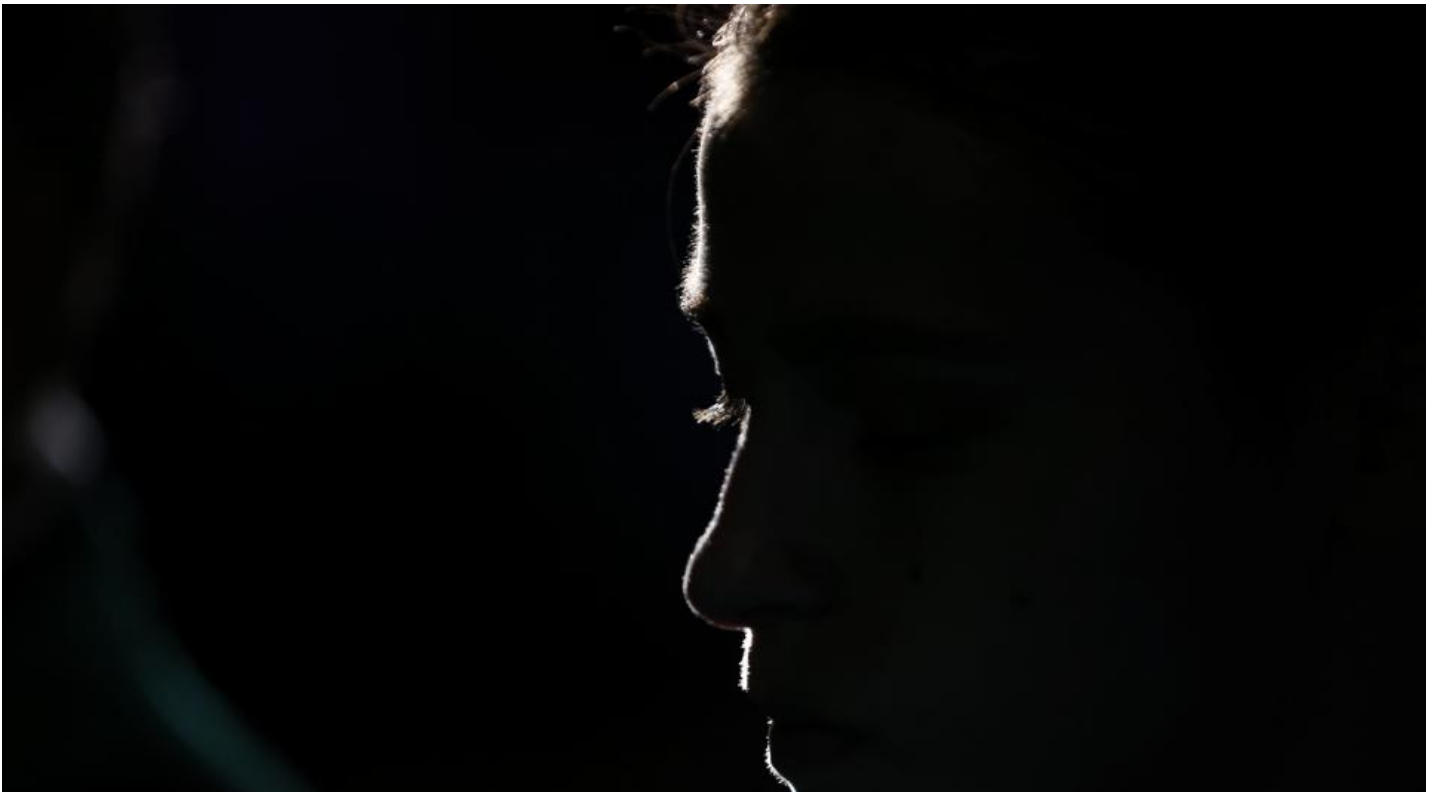


## Le nombre d'hommes battus approcherait-il celui des femmes dans la même situation ?



L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a publié ce mardi 23 octobre un rapport alarmiste sur les violences conjugales, et notamment sur les violences faites aux hommes.

Avec Patrick  
Guillot

L'ONDRP (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales) publie un nouveau rapport sur la violence conjugale, cumulant les données recueillies par cinq enquêtes successives, menées de 2008 à 2012<sup>[1]</sup>. Les résultats globaux en sont les suivants : 1,2 personne de 18 à 75 ans sur cent a déclaré avoir été victime de violence conjugale au cours des deux années précédentes l'enquête, ce qui en équivalent population, représente 540 000 victimes.

### **L'annonce de ce genre de résultat provoque habituellement et indissolublement deux types d'interprétations : la dramatisation et la sexuation.**

Dramatisation car le chiffre est important. Il faut cependant le relativiser pour deux raisons, qui tiennent à la conception du questionnaire. D'une part celui-ci s'applique non seulement à la violence du conjoint actuel, mais aussi à celle de l'ex-conjoint. **De ce fait, certaines personnes sont comptabilisées comme victimes de violence conjugale alors qu'elles ne vivent plus en couple, parfois depuis longtemps ! D'autre part, le questionnaire n'exige pas que l'on ait subi un nombre minimal d'épisodes violents pour se déclarer victime.** Ce qui conduit à recenser identiquement comme telle des personnes qui ont été frappées une seule fois en deux ans, et d'autres qui subissent le terrorisme conjugal, c'est-à-dire une violence quotidienne portée par le projet de leur conjoint de les détruire.

Sexuation car aujourd'hui encore pour les médias, les politiques, et beaucoup de contemporains, la violence conjugale est une violence « contre les femmes ». C'est ainsi que Le Figaro titre tranquillement : « Près de 2% des Françaises sont victimes de violences », faisant ainsi l'impasse sur tout un volet du rapport, et non des moindres. Celui-ci, en effet, parmi les 540 000 victimes, en relève 136 000 de sexe masculin. Selon les années, la proportion d'hommes victimes oscille entre un quart et un tiers de l'ensemble des victimes.

**Dans le passé, cette méconnaissance a été bien pire. Jusqu'en 2007, on ne prenait pas la peine de décompter les hommes victimes.** Les enquêtes sur la violence conjugale n'interrogeaient que des femmes, et donc publiaient des résultats qui confortaient le public dans l'idée que ce type de violence est sexué. De plus, ces enquêtes, comme l'ENVEFF de Maryse Jaspard, basées sur une méthodologie fantaisiste, aboutissaient à des résultats extravagants, évaluant la proportion de « femmes battues » à 10%, un pourcentage qui manifestement est resté dans les esprits. A cette époque, il n'était pas rare d'entendre affirmer explicitement ou implicitement que « les hommes battus n'existent pas », par des chercheurs, comme Michelle Ferrand, ou des politiques de tous

---

bords, comme Chantal Brunel ou Valérie Létard.

A partir de 2007, l'atmosphère a changé : l'**ONDRP a commencé d'interroger les hommes, et des associations se sont créées qui diffusent de l'information et s'efforcent de briser le tabou, comme Sos Hommes battus[2] et le Groupe d'études sur les sexismes (GES)[3]**. Mais, comme on le voit, cela n'a pas suffi à compenser trente ans de vision unilatérale. D'autant que le renoncement au déni semble impossible pour certains : Sylviane Spitzer, la fondatrice d'Sos Hommes battus, reçoit souvent des menaces ; et la conférence récemment organisée à Lyon par le Ges sur le sujet a été perturbée en son début par un groupe qui prétendait l'empêcher.

On connaît les conséquences de cet état d'esprit. **Dans la France d'aujourd'hui, aucune campagne, même gouvernementale, contre la violence conjugale ne fait mention des hommes victimes.** Aucun service de prévention ne leur est ouvert, à commencer par le numéro d'appel 3919, qui se présente toujours comme un service public... mais sexué. Aucun hébergement d'urgence, aucune structure d'accueil ne leur est offerte. Double peine pour ces hommes : non seulement ils vivent leur quotidien dans la souffrance, mais encore la société nie la réalité de cette souffrance, et ne leur propose aucune aide.

Ces dernières années, ceux qui pratiquaient le déni total ont adopté une position de repli, et un nouveau type de raisonnement est apparu : la discrimination à l'encontre des hommes violentés serait légitime, parce qu'ils sont moins nombreux que les femmes dans la même situation. **Cette position est évidemment une aberration d'un point de vue républicain, car toutes les victimes ont droit à la protection de la société, indépendamment de leur sexe.** Elle semble pourtant partagée par de nombreuses personnes, et en particulier par les politiques, puisque rien ne bouge à leur niveau.

Ceci dit, pourquoi ne pas parler chiffres, et, une fois admis que le travail de l'ONDRP constitue un incontestable progrès, pourquoi ne pas le questionner ? C'est ce qu'a fait un statisticien québécois, Denis Laroche, qui a participé à deux reprises à l'Enquête sociale générale (ESG), chapeautée par le gouvernement du Canada, une enquête qui aborde de nombreux sujets, parmi lesquels la violence conjugale. **En 1999 comme en 2004, l'ESG a évalué identiquement la proportion de femmes et d'hommes en couple victimes au cours de l'année précédant l'enquête (autour de 1,8%). Ce résultat, troublant, s'est retrouvé dans l'ESG 2009.** Mais alors, pourquoi cette différence d'avec la France ? Denis Laroche a étudié la méthodologie de l'ONDRP et pense avoir trouvé la réponse dans le type de questionnement pratiqué par celui-ci, par exemple[4] :

« En dehors des violences sexuelles, est-il arrivé en 2009 qu'une personne qui vit avec vous vous gifle, vous frappe, vous donne des coups ou vous fasse subir toute autre violence physique ? »

**On notera le caractère subjectif de la dernière formule, « toute autre violence physique ».** Denis Laroche écrit :

« le seuil à partir duquel certains actes tendent à être identifiés spontanément par les femmes comme de la violence commence à un niveau de sévérité significativement moins élevé que ce n'est le cas chez les hommes (...) Si le concept de « *violence physique* » est défini de manière plus large pour les femmes, il ne faut pas s'étonner qu'on observe dans leur cas des taux de prévalence plus élevés. »

**En effet, il est vraisemblable que nombre de femmes interrogées répondront positivement à la question posée parce qu'elles pensent à des situations où elles ont été saisies par le bras, poussées, bousculées. Les hommes interrogés, eux, y répondront négativement, parce qu'ils ne ressentent pas de telles situations comme de la violence physique.**

Dans l'ESG, à l'inverse, la définition de la violence ne laisse rien au subjectif. Elle est présentée sous la forme de dix énoncés définissant des formes spécifiques de violence, ne pouvant être confondues avec d'autres. Les personnes des deux sexes sont dès lors en mesure d'utiliser pour leurs réponses les mêmes références.

Si il veut nous offrir une vision exacte de la situation, l'ONDRP devra se mettre à l'école des statisticiens canadiens.

---

[1] Repères n° 18, octobre 2012 - [www.inhesj.fr/?q=content/les-actualit%C3%A9s-de-londrp](http://www.inhesj.fr/?q=content/les-actualit%C3%A9s-de-londrp)

[2] <http://soshommesbattus.over-blog.com/>

[3] [www.g-e-s.f](http://www.g-e-s.f)

[4] Voir Repères, p. 19